

n'a pour objet que d'obtenir des votes et le maintien au pouvoir.

M. J.-A. BRADETTE (Témiskamingue-Nord) : Monsieur l'Orateur, permettez-moi de vous dire d'abord que le budget a mon approbation cordiale et spontanée. C'est un exposé budgétaire remarquable qui sera connu sous le nom de "budget de 1930", et il fera époque comme celui de 1903. Il est caractéristique comme les autres auxquels les Canadiens ont été habitués depuis neuf ou dix ans. Les budgets Robb étaient fortement approuvés par le public, et je crois que les principes efficaces qu'ils contenaient ont été appliqués par le ministre actuel des Finances. Les électeurs se le rappelleront comme étant le budget Dunning. La presse et les citoyens de tout le pays l'ont accueilli avec enthousiasme.

Certains points saillants de cet exposé budgétaire sont clairs comme du cristal. Tout d'abord, la dette nationale est réduite. En deuxième lieu, les taxes sont moins élevées. Troisièmement, la préférence britannique est plus considérable, et, quatrièmement, nous manifestons le désir de traiter avec les nations sur un pied d'égalité. Ces quatre points suffisent à faire sanctionner cet excellent budget par le peuple.

Ce dernier, malgré les critiques de l'opposition, montre une partie du magnifique travail de la Commission du tarif. C'est une étude de grande portée de la situation économique et industrielle. La Commission n'ayant aucun pouvoir en elle-même, mais examinant patiemment les faits, est devenue une institution des plus heureuses. A ce sujet, permettez-moi de citer les lignes suivantes du *Saturday Night* du 10 courant :

La Commission du tarif est de création relativement récente, et, pour la première fois, ce budget indique le fruit de ses travaux. Son président, M. W. H. Moore, a, dit-on, grandement aidé le ministre des Finances à préparer le nouveau tableau budgétaire, et rien que pour l'industrie de l'acier, a fait preuve de beaucoup d'habileté en sortant du chaos les opinions confuses.

Nous voyons qu'à ce point de vue quelques journaux conservateurs sont plus justes que l'opposition officielle de la Chambre dans la discussion de l'exposé budgétaire. Celui-ci contient tant d'articles qu'il est impossible de les examiner en détail. Nul doute qu'ils ne soient discutés à fond par le comité et devant le pays.

Nous avons beaucoup entendu parler, en cette enceinte, de libre-échange et de tarif élevé. Quant à moi, après avoir suivi bon nombre de débats budgétaires, j'en suis venu à la conviction qu'il n'y a pas de libre-échangistes d'une extrémité à l'autre du pays, pas plus que de protectionnistes avancés. Pas plus tard que l'automne dernier, le chef de

l'opposition a dit que le parti conservateur ne favorisait pas une protection élevée. Nous savons tous que le libre-échange est pure théorie, d'application impossible en ce pays. S'il y avait des libre-échangistes, ils viendraient de cette partie du nord de l'Ontario que j'ai l'honneur de représenter, pour la simple raison que nos produits doivent trouver un débouché sur les marchés de l'univers, et que toutes les marchandises dont nous avons besoin doivent être achetées dans les grands centres, tels que Winnipeg, Montréal, Toronto, et le reste. Mais nous sommes assez logiques pour comprendre que tant que le Gouvernement aura besoin d'un certain montant pour les fins administratives, il lui faudra en obtenir une partie au moyen d'impôts indirects, et une autre de taxes directes. Le libre-échange et la protection ne sont pas en conflit. Il n'y a pas de parti libre-échangiste au Canada. Il s'agit uniquement de savoir quelle protection douanière est requise par le pays, pour son avancement. Il en est qui veulent une politique douanière pour les fins du revenu seulement, et d'autres pour favoriser le vol. Très peu nombreux sont ceux qui ne veulent aucun tarif. Cependant, à part les disciples de ces diverses écoles, nous remarquons la masse des Canadiens qui désirent un programme douanier favorable au progrès du pays. Ils ne sont pas intéressés à la protection pour les fins de la protection même, pour le bien de quelques manufacturiers, mais pour le profit de tout le Canada uniquement. Ils la souhaitent parce qu'ils veulent du travail pour les ouvriers canadiens, un pouvoir d'achat pour les consommateurs, un marché domestique et extérieur pour nos cultivateurs, du trafic pour nos chemins de fer et le progrès de tout le pays. Toutefois, il ne suffit pas d'avoir foi en une politique fiscale. Le Canada comprend maintenant que ce ministère va appliquer logiquement et librement cette politique lorsqu'il le faudra, indépendamment des besoins du parti ou des votes. La protection ne devrait pas être soumise aux caprices des champions des tarifs qui auraient pu avoir été mis en vigueur en 1878, 1896, ou 1921, mais certainement pas en 1930. Telle est la situation, ainsi que la comprennent les Canadiens de tout le pays.

A cet égard, je citerai un commentaire du *Saturday Night* :

Après six mois d'expérience au ministère des Finances, l'honorable Charles Dunning a fait un coup de maître en préparant un budget dont les grands principes correspondent, à n'en pas douter, aux sentiments des Canadiens en général. Un budget ne saurait contenter tout le monde; c'est une chose qui ne s'est jamais vue et ne se verra jamais.

Je désire ajouter cet extrait du *Globe*, en date du 6 mai 1930 :